



Procès verbal

COMMISSION DES CHAMPIONNATS Réunion du 06 Septembre 2023 - PV N°1

PRESENTS : Mme COMBEAU Anne Marie -MM. COMBEAU Jean-Jacques - DOUGNAC Daniel - NOVARO Marc - PLU Dominique

EXCUSES : MM. RAINIER Christian - NOVARO Marc - Mme COMBEAU Anne-Marie

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges (Titre III Art. XIV.2 des R.P. du District).

EXPLOITATION DES RESULTATS DE LA JOURNEE DES 02 ET 03.09.2023

FEUILLES DE MATCHS TRANSMISES AUX COMMISSIONS

DISCIPLINE

COUPE DEPARTEMENT DORDOGNE

52734.1 COURS DE PILE - MONTREM MONTANCEIX

FORFAIT D'UNE JOURNEE

Les équipes ci-dessous sont déclarées battues sur le score de 3 buts à 0. Ces clubs seront débités d'une amende de 30€

COUPE DEPARTEMENT DORDOGNE

52738.1 US PORTUGAISE TERRASSON

52740.1 JS CHAPELLOISE